

Opérateur logistique

Le titulaire de ce diplôme est agent de magasinage. Il assure la réception des marchandises et vérifie la qualité des produits. Il les déplace manuellement ou à l'aide d'engins (transpalette, gerbeurs, systèmes automatisés) en vue de leur stockage. Par ailleurs, il doit préparer les commandes et expédier les produits. Dans ce cadre, il prend en charge le reconditionnement et l'étiquetage des colis ;

Il utilise l'informatique pour enregistrer les entrées et les sorties, déclencher les réapprovisionnements et faire des inventaires.

Enfin, il participe à la mise en place des produits dans les magasins sur la base de relevés de plans de linéaires ou de rayons.

Ce travail exige de la rigueur, de la concentration pour maintenir la qualité des prestations dans des conditions optimales de sécurité dans un temps donné.

Il utilise des engins de manutention à conducteur accompagnant ou de porté, des outils informatiques et de communication.

Débouchés

Il exerce ses activités dans des entreprises de toute taille : entreprises de production ; plates-formes de distribution ; entreprises prestataires de services en manutention, magasinage, entreposage ; entreprises publiques ou semi-publiques ; entrepôts de distribution.

Selon le type et la taille de l'entreprise, l'agent d'entreposage et de messagerie exerce ses activités sous l'autorité d'un responsable ou d'un chef d'équipe.

Il peut exercer divers métiers comme, manutentionnaire, magasinier(ière), cariste, préparateur(trice)de commandes, conditionneur(euse) emballeur(euse).

Accès à la formation

Après une classe de 3ème

Programme

Grille horaire (a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
- (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
- (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

- La connaissance des activités d'entreposage et de messagerie. Cela concerne l'organisation du site logistique : la réception, la mise en stock, la préparation, l'expédition des commandes.

- La manutention mécanisée : règles de conduite des chariots automoteurs (fonctions, technologie, pratiques des outils et risque liés à l'activité).
- Le suivi administratif des activités d'entreposage et de messagerie : organisation de l'entreprise, circuit des produits, communication, suivi des stocks, pratique des outils informatiques liés aux activités d'entreposage et messagerie.
- L'environnement économique, juridique et social des activités professionnelles.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 16 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Unités professionnelles :

- Travaux de réception, de dégroupage, d'entreprise, coeff. 12 (dont coeff. 1 pour Prévention-santé-environnement)
- Travaux de groupage, de préparation de commande, d'expédition (environnement économique, juridique et social des activités professionnelles) coeff. 6.

Unités d'enseignement général :

- Français, histoire-géographie – éducation civique coeff. 3
- Mathématiques– Sciences physiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Bac pro Transport

- Bac pro Logistique

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Où se former en Occitanie

Ariège (09)

Lavelanet - Lycée professionnel Joseph-Marie Jacquard (Public) **I A**

Aude (11)

Lézignan-Corbières - Lycée Ernest Ferroul (Public) **I**
Narbonne - Lycée Louise Michel (Public) **I**

Gard (30)

Nîmes - Lycée professionnel Gaston Darboux (Public) **I**
Saint-Christol-lès-Alès - Lycée Jacques Prévert (Public) **I**

Haute-Garonne (31)

Toulouse - CFA transport et logistique - AFTRAL **A**

Hérault (34)

Montpellier - Lycée professionnel Pierre Mendès France (Public) **I**

Pérols - CFA en transport et logistique - AFTRAL Montpellier **A**

Hautes-Pyrénées (65)

Vic-en-Bigorre - Lycée professionnel Pierre Mendès France (Public) **I A**

Pyrénées-Orientales (66)

Céret - Lycée Déodat de Séverac (Public) **I**
Perpignan - CFA transport et logistique AFTRAL Perpignan **A**
Perpignan - Purple campus Perpignan (CFA CCI Occitanie) **A**

Tarn-et-Garonne (82)

Moissac - CFPPA du Tarn et Garonne (antenne de Moissac) **A**
Valence d'Agen - Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Jean Baylet (Public) **I**

I formation initiale

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès

04 49 05 80 81 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze

04 49 05 80 85- ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers

04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne

04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary

04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret

04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel

04 48 18 55 30 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende

04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve

04 48 18 55 60 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Esplanade

04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne

04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes

04 49 05 80 80 - ce.0301328f@ac-montpellier.fr

Perpignan

04 11 64 23 66- ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas

04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades

04 11 64 23 55 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète

04 67 67 31 00 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch

05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom

05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

[05 65 60 98 20](tel:0565609820) - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse